

Chronique d'une fusion annoncée

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Schweizer Hebamme : offizielle Zeitschrift des Schweizerischen Hebammenverbandes = Sage-femme suisse : journal officiel de l'Association suisse des sages-femmes = Levatrice svizzera : giornale ufficiale dell'Associazione svizzera delle levatrici**

Band (Jahr): **97 (1999)**

Heft 1

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-951321>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Aigle (VD) et Monthey (VS)

▶ CHRONIQUE

d'une fusion annoncée

Nous sommes quelque part dans le Chablais. Sur la rive droite du Rhône, la bourgade vaudoise d'Aigle, son marché, sa gare, sa maternité... Sur la rive gauche, son homologue valaisanne Monthey, son marché, sa gare, sa maternité. Seuls une quinzaine de kilomètres et la frontière cantonale les séparent. Restructurations obligent, la décision est tombée récemment: à Aigle, on va centraliser la pédiatrie, la gynécologie et l'obstétrique. A Monthey, la chirurgie et les urgences.

L'HÔPITAL d'Aigle a récemment été rénové, il est accueillant, compte deux salles d'accouchement (avec une baignoire), de jolies chambres. Il est d'ailleurs prévu de construire une troisième salle d'accouchement. A Monthey, ce sont les secteurs de la chirurgie et des soins intensifs qui ont été récemment remis à neuf et sont désormais au top niveau.

Point de vue personnel, il n'y aura en principe pas de suppressions de postes, en tous les cas pas dans un premier temps, nous a-t-on affirmé. Les huit sages-femmes de Monthey rejoindront toutes l'équipe d'Aigle, dont la sage-femme-chef sera la nouvelle responsable de l'ensemble du service. Mais il est prévu que les infirmières en soins généraux soient concentrées en gynécologie et ne soient plus actives en obstétrique.

Néanmoins il reste un problème de mise à niveau des contrats et surtout des salaires. Sur Vaud en effet, les salaires sont plus élevés que sur le Valais.

Il est prévu pour le moment un gel des salaires vaudois pour permettre, en quelques années, aux Valaisannes de rattraper leurs collègues. De leur côté, les Valaisannes ont une semaine de plus de vacances dès 40 ans, un jour férié en plus et des allocations familiales plus élevées. Il semble que les Vaudoises pourraient, en contrepartie du blocage de leurs salaires, profiter de ces avantages sociaux. Inutile de dire que tout cela crée des tensions et des mécontentements au sein du personnel

naissance. Dans l'ensemble, cette fusion est plutôt vue comme une chose positive par les Valaisannes, un défi motivant à relever, avec une nouvelle équipe à mettre sur pied.

Les obstétriciens des deux hôpitaux (au nombre de sept) restent tous en place; eux aussi devront apprendre à travailler ensemble et unifier leur pratique. Un poste d'assistant devrait être nouvellement créé.

De son côté, la population n'a pas encore beaucoup réagi, un gros travail



Aigle: une salle d'accouchement claire et accueillante.

et que des solutions acceptables par tout le monde restent encore à trouver.

Pour les patientes, un arrangement a naturellement dû être trouvé avec toutes les assurances valaisannes. Une convention a ainsi pu être signée en janvier.

Une première réunion a déjà eu lieu entre les deux équipes, pour faire con-

d'information reste à faire. L'information dispensée au personnel au fur et à mesure des décisions est qualifiée de bonne par les personnes que nous avons interrogées. Comme partout, il y a eu des rumeurs au début et les choses ne se sont concrétisées que récemment, mais il y a eu des réunions et un réel effort d'information, ce qui est à souligner.

L'avenir confirmera-t-il cet optimisme? Rien, pour le moment, ne permet d'en douter. ▶